

Intitulé du concours
ou de l'examen :

ATTACHE TERRITORIAL

CONCOURS

(1)

Interne

(1)

Externe

(1)

EXAMEN

(1)

Troisième concours

(1)

(1) Cocher la case correspondante

ouvert le

22 juin 2021

à

Châlons en Champagne

Epreuve de

NOTE

Spécialité et/ou option :
(le cas échéant uniquement)

URBANISME

Numéro d'anonymat
Cadré réservé à
l'administration



Humecter, rabattre et coller la partie gommée.
OBLIGATOIRE POUR GARANTIR VOTRE ANONYMAT

essentiel en faisant le relai entre la collectivité territoriale et les habitants - les artistes ont un rôle de médiateur.

I.2. L'art comme soutien à l'acceptation des projets par les habitants ; l'accompagnement au changement

Pour les territoires en déclin mais en reconversion, un accompagnement au changement s'avère nécessaire. La mutation d'un territoire n'est pas portée uniquement par une collectivité territoriale. L'art peut être un support à ce changement.

En effet, l'art apporte l'imaginaire qui n'existe pas. Il peut être plus dans l'esprit des habitants devant une friche abandonnée depuis plusieurs années. L'art peut, sur une temporalité définie et en amont d'un projet urbain (opérationnalité) occuper un lieu par des projets artistiques avant la réalisation de travaux, comme ce fut le cas pour les villes de Montmartre, La Villette et Oursy où un projet scénographique et paysager a été réalisé par un atelier mêlant culture et urbanisme (Atelier Arts et urbanisme, créé en 2003).

Enfin, en communiquant en amont du projet mais aussi en consultant le population, l'art joue un rôle de facilitateur dans l'acceptation du projet par ses habitants voire d'une réelle appropriation du lieu par ses derniers. Cela engendre une réduction des sources de conflit entre collectivités et usagers/habitants. Ainsi, en considérant une transparence de projet, une identité de territoire ou de quartier peut se révéler.

Communauté d'agglomération COMRAGGLO

le 22/06/2021

Note à l'attention de
Mme la Directrice de la Direction de
l'aménagement opérationnel

Objet: La place de l'art et des artistes
dans le projet urbain.

La collectivité Comragglo, par la conjonction de sa mutation économique et territoriale et de la volonté des élus d'inscrire l'art dans les missions de la collectivité, dont l'aménagement opérationnel, donne un nouveau cadre et un nouveau dynamisme dans le renouvellement de son territoire et du cadre de vie de ses 120 000 habitants.

L'art est multi disciplinaire et multidimensionnelle. En effet, il peut être matériel, immatériel.

I/ - Les enjeux de l'introduction de l'art dans le projet urbain

L'art et les artistes amènent la collectivité à se réinterroger dans ses pratiques. Ce domaine, à la différence du métier d'urbanisme et de la pratique, apporte de nouveaux enjeux, de la réflexion du territoire à l'acceptation des projets d'aménagement opérationnel.

I.1. Une nouvelle approche du territoire

La réflexion d'un projet urbain suppose d'apporter un regard, parfois classique, sur sa conception. En effet, c'est le métier des urbanistes possédant un cadre technico-juridique du projet urbain. L'approche des artistes, davantage dans le sens du ressenti, propose de voir le territoire avec un regard de l'usage, plus sensible, plus vivant. En effet, ceci implique une manière de construire la ville de façon plus innovante. L'intégration, tout d'abord, de la sphère artistique dans les missions de l'aménagement du territoire apporte une nouvelle vision du territoire. L'art réinterroge ainsi le processus et amène vers une nouvelle manière de vivre ensemble.

La place des artistes dans le projet urbain lui confère une nouvelle dimension et notamment par sa posture auprès des habitants. Plus largement, un projet urbain joue un rôle important dans la mobilisation des habitants en leur proposant, en parallèle d'abord, le territoire et ses usages par des techniques mêlant concertation et art.

Les artistes, généralement aux faits de nouveauté et à la recherche de proposer des outils innovants dans la modernité, peuvent jouer un rôle

temporaire ou pérenne. Cet art peut être une ressource riche de ces acteurs, localement acceptables et laissant place à son expression libre. Introduire l'art dans le renouvellement du territoire interroge alors sur les modes d'organisation et d'action d'élaboration de projets.

A cet effet, quels sont les enjeux de l'art dans un projet urbain et comment mettre en place cette nouvelle approche ?

Par cette présente note nous exposerons dans un premier temps les enjeux de l'art dans la mutation urbaine du territoire (I) et dans un second temps, nous envisagerons une méthodologie de projet adaptée à cette problématique, d'introduire l'art dans l'aménagement du territoire (II), axée sur les maîtres, sur les méthodes et ~~quelques~~ les outils expérimentés par la collectivité.

Intitulé du concours
ou de l'examen :

ATTACHÉ TERRITORIAL

CONCOURS (1) Interne (1)

EXAMEN (1) Externe (1)
Troisième concours (1)

(1) Cocher la case correspondante

ouvert le 22 juin 2021

à Châlons en Champagne

Epreuve de NOTE

Spécialité et/ou option : URBANISME
(le cas échéant uniquement)

Numéro d'anonymat
Cadré réservé à
l'administration



PARTIE
A
LAISSER EN BLANC
ET
A
RABATTRE

Humecter, rabattre et coller la partie gommée.
OBLIGATOIRE POUR GARANTIR VOTRE ANONYMAT

La promotion des actions en faveur de la culture
sur les quartiers dits prioritaires.

~~La réponse~~ Cette cellule d'ingénierie intègrera
tout au long de projet afin de pouvoir
l'ajuster et coordonner les interventions
artistiques.

II.3. Des arts à expérimenter pour assurer
l'introduction de l'art dans les projets
urbains

La prospective culturelle consiste en la
réflexion en amont des décisions d'enga-
gement de projet. Cet outil propose une place
de choix aux artistes dans le processus
d'élaboration des projets.

Cette activité peut associer une diversité de
discipline et avoir une approche systémique du
territoire.

Cette prospective peut aboutir à une projection
dans le futur et être proposée aux décideurs
locaux.

Enfin, afin de permettre la présence continue
des artistes dans les quartiers ou au sein d'un
projet, la création de résidence artistique
semble une condition de réussite à la pérenni-
té de la mobilisation, et à l'accompagnement au
changement ^{des habitants}.

En effet, l'évolution du projet urbain
suppose une fluidité et une adaptation du
projet artistique associées par l'intervention
d'animation artistique sur des thématiques
et de temporalités diverses, les habitants pourront
continuer à être mobilisés dans le processus
de transformation urbaine.

L'implantation d'une résidence artistique

I.3. Une nouvelle gouvernance des projets à
envisager ?

Étant donné qu'actuellement l'élaboration des
projets urbains se limitent à un cadre technique-
juridique, et par les modalités de passation
de marché ou de commande, il conviendrait
de se réinterroger sur le processus d'élaboration
des projets. En effet, les temporalités sont diffé-
rentes entre un projet urbain et un projet ar-
chitectural. Aussi, une commande publique, classi-
que, cadre la mission et les résultats atten-
dus, alors que l'art n'est pas aussi "rigide" et
s'inscrit dans un dynamisme faisant progressivement
émerger les projets, par sa dimension plus "humaine".

A cet effet, il convient d'envisager une nouvelle
organisation pour introduire l'art dans l'élabora-
tion des projets au sein de notre direction, afin
de rapprocher les pratiques territoriales et artistiques.
Cette nouvelle gouvernance de projet enrichira
également les projets et insufflera un nouvel élan
à l'innovation et à l'expérimentation.

II - La mise en oeuvre opérationnelle de l'approche artistique dans le renouvellement du territoire

La diversité des arts et des projets nécessite la création d'un nouveau cadre et ouvre à l'innovation et à l'expérimentation.

II.1. Des ressources à mobiliser, vers des projets multi-matériaux : acteurs et financement

Avant et pendant le commencement de tout projet, il est nécessaire de réaliser une cartographie des acteurs de la culture. Ces artistes et autres structures ayant trait à la culture et à l'art sont à identifier pour débiter l'interconnaissance des acteurs et ainsi créer un réseau, avec les pouvoirs publics.

Ce réseau, pour favoriser la production de projet, devra proposer un cadre de dialogue, en proposant par exemple un vocabulaire commun, un produit des connaissances locales sur l'art et le territoire. Des conditions d'échange dans le cadre d'élaboration des projets devront également être

définies. La mobilisation de ce réseau favorisera une co-construction des projets idoines aux attentes politiques et artistiques.

Ces projets mêlant urbanisme et art, cherchant à donner du sens au regard des attentes sociétales, peuvent parfois être contestés. Cependant, dans cette quête d'innovation, de nouveaux acteurs s'intéressent à participer à ces projets et intentionnellement financièrement. Il convient de constater le recours à l'hybridation financière des projets, investis par des acteurs privés au travers du mécénat. Ce fut notamment le cas dans la ville de Rezé où un projet par la métropole de Nantes a été soutenu par un mécène privé.

II.2. Faire appel à de l'ingénierie et favoriser les propositions artistiques en amont des projets

L'ingénierie et notamment la création d'une cellule dédiée à la culture au sein de la collectivité serait un catalyseur de la politique "art". Cette ingénierie accompagne un projet de son identification, avec le réseau d'acteurs par exemple, à son évaluation. Elle assure la conception de la commande aux artistes ou pouvant assurer le suivi du projet urbain.

Cette ingénierie peut ainsi, par sa vaste connaissance urbanisme/art et par la connaissance des attentes des acteurs œuvrant dans le lieu du quartier (cités, aménageurs, ...) déterminer finement des appels à projets ou des appels à manifestations d'intérêt de préfiguration. Cette méthode de l'appel à projet a été mise en place à Brest dans le cadre de son contrat de ville et notamment afin de favoriser le développement et

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
INTERREGION EST

Intitulé du concours
ou de l'examen :

ATTACHE TERRITORIAL

CONCOURS

(1)

Interne

(1)

Externe

(1)

EXAMEN

(1)

Troisième concours

(1)

(1) Cocher la case correspondante

ouvert le

22 juin 2021

à

Châlons en Champagne

Epreuve de

NOTÉ

Spécialité et/ou option :

URBANISME

(le cas échéant uniquement)

Numéro d'anonymat

Cadre réservé à
l'administration



PARTIE

A

LAISSER EN BLANC

ET

A

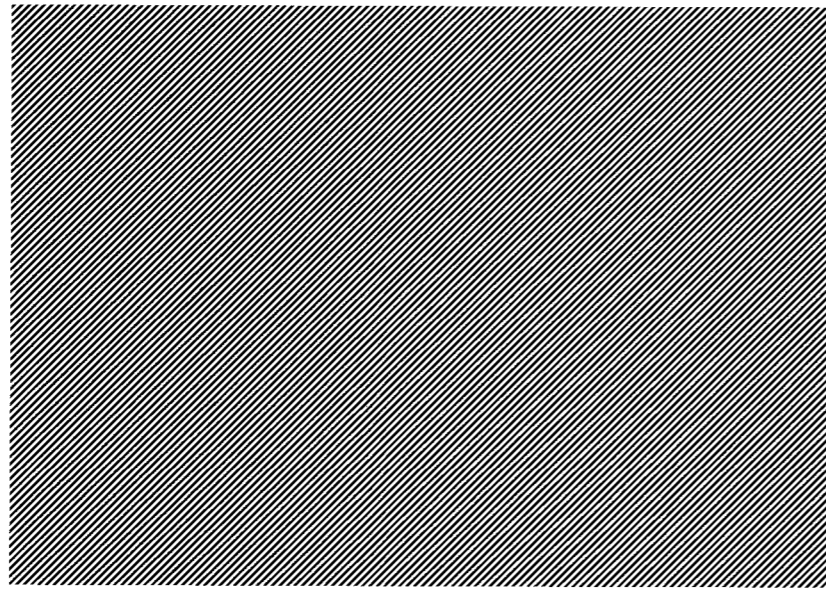
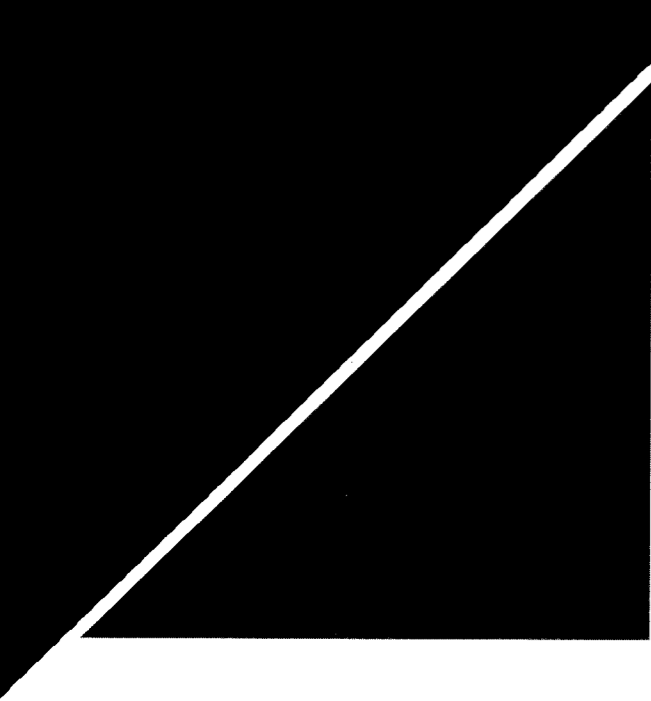
RABATTRE

Humecter, rabattre et coller la partie gommée.
OBLIGATOIRE POUR GARANTIR VOTRE ANONYMAT

encouragera le renforcement de l'attractivité du territoire et de son identité car elle établira ou continuera d'établir le lien social avec les habitants et participera activement à la communication du projet. Elle donnera également une réponse au développement de actions culturelles -

L'introduction de l'art et de artistes dans l'aménagement opérationnel nécessite un travail en amont afin de cerner les modalités et le partage des rôles. En effet, les collectivités doivent pouvoir expérimenter dans les démarches participatives et avoir les projets à des acteurs intermédiaires, proposant proximité avec les habitants, nouvelles méthodes et modernité. Cette initiative ne doit pas instrumentaliser l'art à des fins d'aménagement. Il s'agit là d'un projet d'envergure multipartenarial -

* * *



A large rectangular area with a solid black border. The interior is filled with horizontal dotted lines, typical of a handwriting practice sheet. A single, thin, slightly curved line is drawn across the middle of the page, starting from the left margin and ending near the right margin.

A large rectangular area with a solid black border. The interior is filled with horizontal dotted lines. A single, thin, slightly curved line is drawn across the middle of the page, starting from the left margin and ending near the right margin.